

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 2913

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 7 BIS

Compléter cet article par les mots :

« et sur la formation et la pénurie de vétérinaires en France .»

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il manque aujourd'hui plus de 800 vétérinaires à travers la France, surtout dans les zones rurales. L'absence de vétérinaires porte préjudice au développement de l'activité des agriculteurs. Sur les 19 000 vétérinaires exerçant en France, seul un tiers exerce auprès des animaux de rente à la campagne. Cet amendement prévoit des dispositions intéressantes pour la formation des vétérinaires, qu'il conviendra de suivre avec attention afin de mesurer les effets pour l'agriculture Française.